Langue des signes française (LSF) Enjeux culturels et pédagogiques

Présentation du dossier

Christian CUXAC
Professeur des Universités, université de Paris 8
Fabrice BERTIN
Coordonnateur du pôle LSF au Cnefei, professeur-formateur

SANS relâche depuis presque trente ans, le processus d'intégration scolaire, obligation légale depuis 1975 [1], est réitéré avec force par le biais de textes officiels ; ce qui témoigne bien de l'ampleur et de la difficulté de la tache. Incontestablement, un grand pas a été franchi dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers mais, au-delà des affirmations d'intentions, cette avancée reste, malgré tout, très insuffisante et bien trop aléatoire [2].

Trente ans donc ; l'âge de raison et de la réflexion, une étape où il convient de tirer les enseignements des errements du passé. La volonté d'intégration scolaire pour les élèves sourds s'est traduite, et se traduit encore, par une option pédagogique largement en faveur d'un enseignement basé sur la parole qui a montré ses limites. En dépit de quelques réussites individuelles, cette intégration ne saurait masquer un échec massif d'élèves pour qui le besoin d'une autre modalité de communication est évident. L'article 33 de la loi du 18 janvier 1991 [3], en reconnaissant aux parents des enfants sourds un choix d'éducation (exclusivement orale ou bilingue – langue des signes/langue française), est un premier pas, timide, vers la réhabilitation d'une langue trop longtemps dénigrée. Douze ans après, force est de constater que l'éducation bilingue promise par le texte est quasiment inexistante, faute de directives claires et de moyens sans doute, mais aussi parce que les préjugés et autres idées fausses qui entourent la Langue des signes française (LSF) existent encore.

Le dossier proposé dans ce numéro se situe dans cette perspective d'introspection, de retour sur soi qui caractérise ce cap de la trentaine, alors même qu'un nouveau dispositif d'intégration tend à se généraliser, l'UPI. Quelle place pour la LSF aujourd'hui à l'École et en dehors, quels enjeux humains, culturels et pédagogiques ? La surdité et les langues signées interrogeant de manière transdisciplinaire l'ensemble des sciences humaines, on ne s'étonnera donc pas du caractère hétérogène qui se dégage, au premier abord, de cet ensemble d'articles.

Stéphanie Jacob, Olivier Delanghe, Brigitte Garcia et **Dominique Boutet** montrent, à travers leurs contributions à ce numéro et par des angles de vue différents, que le changement, à l'égard de l'enfant

1. Loi n° 75-734 du 30 juin 1975.
2. Rapport Igas-Igen de 1999.
3. Article 33, loi n° 91-73 du 18 janvier 1991.

sourd et de la LSF, est perceptible et que les recherches sont actives. En effet, en interpellant les sciences humaines, des disciplines comme la linguistique ont évolué vers une perspective sémiologique plus vaste (**Frédéric François, Christian Cuxac**). Sous la pression de la surdité, de la communauté Sourde et de la LSF, de nouveaux objets de recherches ont élargi le cadre théorique de champs disciplinaires comme la sociolinguistique (**Agnès Millet**) ou de la didactique des langues (**Françoise Morillon**). **Benoît Virole** témoigne bien du fait que cette évolution ne se limite pas à quelques champs disciplinaires, mais qu'il s'agit bien d'une vision d'ensemble, d'un regard global sur les langues signées et sur les sourds.

Les aspects culturels et psycho-sociologiques sont, bien sûr, abordés dans ce dossier : nous considérerons les apports considérables que la LSF et la culture visuelle qui lui est attachée sont susceptibles de représenter. D'abord pour l'appréhension même de la surdité, comme le montre l'article conjoint de **Martine Abdallah-Pretceille** et **Fabrice Bertin**, puisqu'en considérant les élèves sourds comme des locuteurs d'une minorité linguistique et culturelle, on sort des visées réparatrices et parfois réductrices d'une éducation stigmatisée, réservée à une population *handicapée*. Reste que la transmission de la LSF est fragilisée et même en danger dans le contexte actuel. **André Meynard** rappelle l'importance que représente cette langue pour la personne, pour le sujet en devenir qu'est l'élève ; une langue pour se dire, et se signifier aux autres.

Enfin, perspectives actuelles et avenir seront développés pour clore ce dossier. La LSF, en tant que langue-objet d'enseignement, doit en effet disposer d'outils pédagogiques rigoureux et performants. C'est également dans ce cadre que se situe l'article d'**Hervé Benoit** qui présente la licence professionnelle de pédagogie et de didactique de la langue des signes, premier diplôme universitaire sanctionnant une compétence d'enseignant de LSF. **Anne Vanbrugghe** montre que les projets concernant la LSF s'inscrivent désormais dans une optique européenne, en l'occurrence à travers les travaux en cours concernant l'élaboration d'un site Internet-ressource de lexique didactique (projet européen Equal).

Autour de la LSF et de la communauté sourde gravite donc une dynamique de recherches et de perspectives prometteuses dans bien des domaines. Ce dossier se limite modestement à quelques aspects de ce panorama ; au quotidien, dans les classes, un travail de recherche-action est effectué par des équipes pédagogiques, enseignants de et en LSF. Toutefois, on peut s'étonner que l'École soit la grande absente de ce changement à grande échelle en tout cas. À l'heure actuelle, il s'agirait plutôt de saupoudrage de LSF, en l'absence d'une reconnaissance et d'une volonté clairement affichée. Alors qu'on aurait pu s'attendre à une introduction de la LSF dans le cursus maternelle des enfants sourds, étape stratégique de l'éducation, la LSF n'est présente qu'au dernier maillon de la chaîne éducative : l'université et les formations supérieures.

Les opportunités ouvertes par de nouveaux dispositifs comme l'UPI (voir *NRAIS* n° 21) sont à saisir pour rectifier le tir et faire en sorte de changer la donne. Repenser l'intégration des enfants sourds en instituant une véritable éducation bilingue (LSF – langue française) et en reconnaissant des professeurs Sourds, enseignant *en* LSF : tel est le défi à relever pour la crédibilité du processus d'intégration scolaire.